



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 DECEMBRE 2021

à 20 Heures

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Annie-France MONDELIN, Maire, en suite des convocations du 6 décembre 2021.

Présents : Mondelin Arnoux Prieur Guinet Carvalheiro Pigeron Lallias Bourrachot Fournal Cassier Cuissinat Lageneste

Absent(e) excusé(e) : **Philippe Lassot**
Valérie Magnette
Laurence Jehanno

donne pouvoir de vote à N. Prieur

donne pouvoir de vote à C. Bourrachot

donne pouvoir de vote à L. Carvalheiro

Secrétaire de séance : **Nicole PRIEUR**

Le précédent compte-rendu du 27 octobre dernier est approuvé à l'unanimité.

Avant de commencer, Mme la Maire communique au CM la réponse de Mme Magali Colombat, Directrice de l'école pour donner suite aux remarques des élus sur le compte-rendu du dernier conseil d'école.

I – Réunions diverses depuis le 27 octobre

3.11.21 : Mmes la Maire, Magnette, Carvalheiro, Lageneste, Mrs Arnoux, Lassot, Guinet, Fournal et Pigeron, élus disponibles de la Commission Générale ont visité les locaux de la Poste et la classe maternelle refaite entièrement pendant l'été, en présence de M. Montagnier. Une autre visite à prévoir pour les élus empêchés.

3.11.21 : Mme la Maire, Mrs Arnoux et Montagnier, ont participé à la réunion de concertation organisée à Pierrefitte-sur-Loire, avec les élus des communes du « Canton de Dompierre-sur-Besbre » traversées par la D779 pour affiner la liste des atouts touristiques. Des courriers signés des Maires des communes concernées, seront adressés à M. le Préfet (DREAL – DDT), au Conseillers Régionaux et Départementaux ainsi qu'aux 2 Communautés de communes pour leurs services « Tourisme ».

4.11.21 : Réunion « CCAS » pour l'organisation du repas du 3^{ème} âge, le choix des colis et questions diverses.

5.11.21 : Mme la Maire et les membres de la commission « Voirie » assistés de M. Montagnier ont reçu deux propriétaires pour donner suite à leurs demandes de permission de voirie (création bordures de bateaux) suite à décisions au CM précédent.

7.11.21 & 13.11.21 : M. Fournal a représenté Molinet à la remise des prix aux lauréats du concours des Maisons Fleuries à Pierrefitte s/Loire (élus excusés à Monétay s/Loire).

9.11.21 : Mmes Prieur, Lageneste, Bourrachot et Cassier, élues disponibles de la commission « Site Internet » ont procédé à quelques modifications sur le Site en présence d'Andréa Bruno, secrétaire chargée de la communication. Une autre réunion est prévue prochainement.

9.11.11 : Webinaire portant sur le thème « les véhicules électriques de plus en plus nombreux sur nos routes » présenté par ENEDIS.

10.11.21 : Mrs Arnoux, Fournal, Lallias accompagnés par Mrs Villecourt et Montagnier, des services techniques, ont assisté à la démonstration d'une tondeuse auto-portée professionnelle « Iseki » à Bourbon Lancy.

11.11.21 : Cérémonie commémorative avec lecture de textes par les écoliers en présence des AFN-CATM, des Elus et de la population. La participation des écoliers accompagnés de leur professeur des écoles et parents est très appréciée.

13.11.21 : Repas du CCAS avec 112 convives.

14.11.21 : Mme Prieur a assisté à l'Assemblée Générale des « Cyclos ». Constat très satisfaisant de la course cycliste lors de la Fête Patronale avec des spectateurs venus nombreux. Lors de cette réunion, M. Lainé, Président des Cyclos, a indiqué que c'était sa dernière année pour organiser les festivités lors des illuminations du 8 décembre. *Sachant que celles-ci ont été annulées pour des raisons sanitaires, la subvention communale perçue par le club Cyclos, sera reversée à la nouvelle association qui organisera l'année prochaine la fête des illuminations.*

17.11.21 : Réunion de finalisation « Téléthon » avec les Associations organisée par le club « Cyclos » en présence de Mme Prieur, Mrs Lassot, Lallias et Pigeron.

18.11.21 : M. Montagnier, responsable des services techniques, a représenté Molinet, à une visite de terrain sur les zones D994 (Grande rue) pour la future réalisation de la liaison fibre optique (*transport fibre pas de distribution*) entre les communes de VICHY et CHALON-SUR-SAÔNE.

18.11.21 : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, Carvalheiro, Mrs Lassot, et Cuissinat, élus disponibles de la commission du « Personnel » ont évoqué l'organisation du remplacement d'un agent communal placé en longue maladie. Une personne était en contrat par le Centre de Gestion 03. Les Elus lui ont proposé d'intervenir sur la période estivale et de mettre sur ce remplacement d'hiver un agent en contrat (domicilié à Molinet). L'agent intérimaire par le Centre de Gestion a refusé cette proposition.

20 h 20 : arrivée de M. Arnoux

19.11.21 : Mme la Maire s'est déplacée au vernissage de l'exposition « Cette terre qui nous lie » à l'Hôtel du Département à Moulins en présence du Président et des membres de l'Assemblée départementale.

19.11.21 : Mme la Maire a participé au comité de suivi des engagements de l'Etat du projet de mise à 2 x 2 voies de la Route Centre Europe Atlantique par concession autoroutière (A 79) dans le département de l'Allier organisé à la Préfecture et présidé par M. le Préfet. Elle a signalé l'inquiétude sur l'état des voiries communales et départementales suite à la mise en place des déviations et au fait que certaines n'ayant pas à être empruntées subissent malgré tout du trafic. Mme la Maire a également exposé que les travaux « pont de la Rozière » sont décevants (trottoirs) par rapport aux demandes présentées par les Elus de Molinet lors des réunions précédant l'ouverture du chantier.

20.11.21 : Mme la Maire a assisté à la passation de commandement du centre de secours, entre le lieutenant Mathonat et le lieutenant Schaffert, à la caserne de Digoin, en présence du colonel Pignaud, M. Accary, Président du Conseil Départemental 71, Mme Corneloup, Députée, M. Genet, Sénateur et de M. Bême, Maire de Digoin, ainsi qu'à des remises de décorations.

22.11.21 : M. Montagnier a déterminé l'emplacement du quatrième colombarium, en cours de pose, avec les pompes funèbres « Canard » dans le nouveau cimetière (travaux terminés).

23.11.21 : Mmes la Maire et Prieur ont reçu une animatrice de l'Accueil de Loisirs pour évoquer son avenir professionnel (actuellement sous contrat en remplacement d'un agent titulaire en disponibilité).

23.11.21 : Mme Prieur a participé à l'Assemblée Générale du SIVOM « Sologne Bourbonnaise » organisée à Diou. Une étude sera menée par Egis Eau sur la sectorisation de l'eau potable. *1 % d'augmentation pour l'année 2022.*

23.11.21 : M. Lassot a assisté à l'Assemblée Générale de l'association « Vouzance et Loire » organisé à la salle polyvalente de Saint-Léger-sur-Vouzance.

24.11.21 : Contrôle par Mme la Maire d'une habitation non habitable (remise d'un certificat « logement vide » destiné au service des impôts « taxe foncière »).

24.11.21 : Mmes la Maire, Jehanno, Bourrachot, Lageneste, Cassier et M Arnoux, élus disponibles de la commission « Bulletin Municipal » ont poursuivi l'élaboration des articles et la mise en page pour la prochaine édition en présence d'Andréa Bruno, secrétaire chargée de l'élaboration de cet ouvrage.

24.11.21 : Le Comité des Fêtes a confectionné les décorations de Noël pour embellir tout le village avec l'aide de quelques élus et grâce à la préparation des services techniques.

24.11.21 : Mme Prieur a représenté la commune au Conseil d'Administration de l'association « Dom'Services Plus » à Dompierre s/Besbre. Revalorisation des salaires des 49 salarié(e)s sera mise en place suite à un avenant de l'Etat. L'association envisage d'acquérir les locaux où se situe leur siège social. Des travaux de mise en conformité et accessibilité seront à réaliser.

25.11.21 : Mme Prieur a assisté à la conférence « *journée de prévention et lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femme vulnérables* », suivie de la signature du contrat *sur les violences intrafamiliales, sexistes, sexuelles* et de la charte déontologique du réseau « VIF » de Digoin avec M. Charles, Préfet de Saône et Loire, M. Accary, Président du Conseil Départemental de Saône et Loire et M. Bême, Maire de Digoin, en présence de M. Genet, Sénateur, des élus locaux et des élus des communes adhérentes.

27.11.21 : Mme la Maire a participé à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

30.11.21 : Mme la Maire a assisté au bornage d'une parcelle attenante au « chemin des Cadolles » en présence M. Lathuillère, géomètre du cabinet « Adage » suite au changement de propriétaire de celle-ci.

30.11.21 : Mrs Arnoux, Lassot, Fournal, Lallias, Cuissinat ainsi que Mrs Montagnier et Villecourt, des services techniques, ont visité le salon « Paysalia » à Lyon. Orientation de la Commission vers quel matériel choisir selon les marques, les normes et les disponibilités en matière de tondeuses.

30.11.21 : Mmes la Maire, Prieur et Lageneste ont reçu Mme Viviane Fournal qui souhaite proposer des animations pour les tout-petits (- 3 ans) pendant une heure, les jeudis matin, à partir du 13 janvier 2022, à la bibliothèque (inscriptions en mairie). Les nounous seront les bienvenues. Mme la Maire précise que 3 enfants sont déjà inscrits.

3.12.21 : Cross des élèves de l'école au profit du Téléthon avec les Enseignantes, les parents d'élèves, membres de l'ALM aidés des cyclos, du Comité des Fêtes et des Elus.

3 et 4.12.21 : Journées du Téléthon (belle réussite malgré une conjoncture et une météo peu favorables). Michel Lainé, référent Téléthon depuis plus de 20 ans a signalé qu'il laissera ce poste et qu'il souhaite qu'une personne s'engage en 2022 (résultat au paragraphe « informations » de ce compte-rendu).

4.12.21 : M. Lassot a représenté Molinet à la cérémonie de la Sainte-Barbe à l'église Notre Dame de la Providence suivie du dépôt de gerbe au Centre de Secours de Digoin.

5.12.20 : Cérémonie Commémorative de la fin de la guerre d'Algérie avec les AFN-CATM.

8.12.21 : Illuminations sur la place de l'église avec les enfants du village. Le CM remercie l'Accueil de Loisirs pour les illuminations du 8 décembre. Il félicite les services techniques pour les décors réalisées sur le rond-point « Fontaine Saint-Martin » et dans tout le village avec le déploiement autour de la place de 800 bougies.

9.12.21 : Mme Prieur a participé à l'Assemblée Générale de la Coopérative Agricole « AVEAL » (anciennement TEOL) à l'institut du Charolais à Charolles.

Pour information :

↳ **14.12.21** : Les élus du CM sont fortement invités à participer à la réunion avec le bureau d'études « Latitude » en charge de l'élaboration du PLUi.

↳ **15.12.21** : Les Adjoints et la commission « Voirie » sont invités à participer à la présentation d'Eiffage du « volet paysager » sur l'A79

Agenda du Maire :

Le Grand Charolais :

8.11.21 : Mme la Maire et M. Arnoux ont participé à la Commission Générale du Grand Charolais sur la thématique des déchets

23.11.21 : Poursuite du projet PLUi au Dock 713 (Mme la Maire a participé aux ateliers sur les haies, bocage, Unesco...)

6.12.21 : Conseil des Maires (zone Barberèche – tarifs des OM, problème de tri, etc...)

14.12.21 : Conseil Communautaire

Le Centre de Gestion :

22.11.21 : CT & CHSCT

25.11.21 : Commission de Réforme

26.11.21 : Bureau

6.12.21 : Conseil d'Administration

8.12.21 : Présentation du CdG aux élus du secteur, Centre des concours à Toulon s/Allier

10.12.21 : Commission Administrative Paritaire

II – Bâtiments – voirie et services communaux

- ✚ Après lecture, le CM accepte les termes d'une nouvelle convention constitutive de groupement de commandes proposée par le SDE 03, permettant les achats de tout type d'énergie et souhaitant ainsi tirer parti de la mutualisation des besoins pour pouvoir bénéficier des meilleures opportunités de prix tout en assurant une qualité optimale des services associés.

III – Administration Générale

- ✚ A la suite de la présentation des devis (conception/impression) pour la réalisation du prochain Bulletin Municipal, le CM émet un avis favorable sur le devis proposé par l'imprimerie Alpha Numérique. Mme Cassier souligne qu'il faudrait que la commune récupère le fichier vectoriel pour pouvoir en disposer, notamment pour le site internet.
- ✚ Mme la Maire informe le CM qu'une famille a été reçue par les agents chargés de la cantine, pour donner suite à un problème de comportement d'un enfant. M. Pigeron intervient en soulignant que des familles se plaignent sur le principe du sifflet pour demander le silence. M. Arnoux répond qu'en effet, le maillet a été remplacé par un sifflet dans une démarche d'arbitrage (comme une règle du jeu pour solliciter un peu de silence). Mme la Maire invite les parents à proposer d'autres alternatives pour atténuer les cris des enfants au sein de la cantine. Par ailleurs, Mme la Maire rappelle que l'école est passée au « niveau 3 » et qu'il était nécessaire de procéder à la désinfection renforcée des locaux scolaires, 2 fois par jour, depuis le 9 décembre. Celle-ci est réalisée le matin tôt par l'agent chargée du ménage habituel. Le temps de midi et fin de matinée interviennent un agent des services techniques en binôme avec l'ATSEM.
- ✚ Mme la Maire présente aux élus le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ; indemnité qui remplace la plupart des primes et des indemnités. Mme la Maire rappelle que ce projet de délibération a été soumis au préalable à l'avis du comité technique compétent auprès du Centre de Gestion. Ensuite, Mme la Maire déterminera, par arrêté notifié à l'agent, le montant individuel au vu des critères et des conditions fixés dans la délibération et par les textes.
- ✚ Conditions à revoir à la suite de la demande de Mme Machillot après la décision du CM, le 10.12.2020, de résilier le bail de location des parcelles AA38 (1 528 m²) et AA 39 (6 404 m²) au « Péage » pour 60 €/an, à compter du 1^{er} janvier 2022. Après un tour de table, le CM maintient sa dernière délibération du 10 décembre 2020 pour défaut total d'entretien des terrains y compris des haies.
- ✚ Le CM est favorable à la nomination d'un agent communal au grade de technicien à la suite de sa promotion interne. Le CM décide, à compter du 1^{er} janvier 2022 de créer un poste de technicien à temps complet et de supprimer celui d'Agent de maîtrise principal à temps complet. Mme la Maire est chargée de modifier en conséquence le tableau des effectifs du personnel communal. *Le CM renouvelle ses félicitations pour l'attribution de la 1^{ère} fleur à la Commune à M. Montagnier et aux agents des services techniques.*
- ✚ Mme la Maire expose au CM que pour répondre à un besoin temporaire, un emploi permanent de la collectivité peut être occupé par un agent contractuel pour assurer le remplacement temporaire d'un fonctionnaire autorisé à exercer sa fonction à temps partiel ou indisponible en raison de diverses absences ou congés énumérés à l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Ce remplacement permet au service de combler des absences soudaines ou d'anticiper des absences pérennes qui ne peuvent justifier le lancement d'un recrutement d'un nouvel agent titulaire puisque l'agent absent a vocation à reprendre à court ou moyen terme sa fonction. Le contrat établit sur le fondement de cet article 3-1 est conclu pour une durée déterminée et renouvelé, par décision expresse, dans la limite

de la durée de l'absence du fonctionnaire. Le CM approuve le remplacement de l'agent indisponible et autorise Mme la Maire à recruter Mme Océane Barreiros en tant qu'agent remplaçant (*CDD d'un an à compter du 3 janvier 2022*).

- ✚ Le CM approuve, à l'unanimité, l'évolution des heures effectives d'une animatrice à 30 H à compter du 3 janvier 2022.

- ✚ *Remboursement de frais aux élus* : dans le cadre de leurs mandats locaux, les élus du CM peuvent être appelés à effectuer des déplacements pour participer à des réunions dans des instances ou organismes où ils représentent la commune de Molinet, et qui peuvent à ce titre, ouvrir droit au remboursement des frais exposés pour leur accomplissement. Les dispositions suivantes sont proposées :

- Les frais de déplacements courants :

Les frais de déplacements des élus liés à l'exercice normal de leur mandat seront couverts par leur indemnité de fonction.

- Indemnité de repas :

L'indemnité de repas sera remboursée à hauteur de 17, 50 €.

- Les dépenses de transport :

Les dépenses de transport seront remboursées sur présentation d'un état de frais auquel l' élu joindra les factures qu'il aura acquittées et précisera notamment son identité, son itinéraire ainsi que les dates de départ et retour.

Le CM se prononce favorablement sur les modalités et conditions de prise en charge des dépenses engagées par les élus dans l'exécution de leurs missions, telles que détaillées ci-dessus.

IV – Finances

- ✚ Le CM le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir la taxe d'assainissement à 1,30 € HT/m³ et de maintenir la redevance fixe à 30 € HT, à compter du 1^{er} janvier 2022.
- ✚ Le CM adopte une décision modificative (jeux d'écriture → opérations comptables mais sans mouvement de fonds) pour :

- ✚ financer l'achat d'une tablette (177, 70 €) *destinée à un élève d'origine Belge, en classe primaire, ayant besoin d'un outils informatique adapté à la traduction pour parfaire le français et suivre les cours* :

INVESTISSEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) – Opération	Montant
2183 (21) – 214 : Matériel de bureau	100, 00
2188 (21) – 210 : Autres immobilisations corporelles	- 100, 00
Total dépenses	0, 00

- ✚ Dans le cadre de la gestion de son patrimoine (compétence voirie), la Communauté de communes « Le Grand Charolais » a effectué des travaux sur un ouvrage d'art situé au lieu-dit « les Chartiers » à Molinet. Compte-tenu du coût des travaux de 41 621 € HT, « Le Grand Charolais » sollicite la commune afin d'obtenir une participation financière. En amont, « Le Grand Charolais » a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier pour une aide de 30 % (12 486, 30 €). Le CM autorise le versement d'un fond de concours de 13 110, 62 €, à la Communauté de communes « Le Grand Charolais », pour les travaux réalisés sur le « pont des Chartiers ».
- ✚ Mme la Maire rappelle que le règlement des des factures des repas Cantine et présence à l'Accueil de Loisirs se fait directement sur internet ou auprès d'un bureau de tabac depuis le 1^{er} septembre 2020, *à la suite des fermetures des Trésoreries sur projet gouvernemental*, de ce fait, le CM approuve la suppression des régies de recettes Cantine

et Accueil de Loisirs et annule les arrêtés et les délibérations portant nomination de régisseurs au 31 décembre 2021.

V – Urbanisme

VI – Questions Diverses

✚ *Le CM a pris connaissance que les charges de fonctionnement 2019/2020 ont été adressées à la ville de Digoin et à celle de Pierrefitte s/Loire (non Thionne), après correction de l'adresse pour la garde alternée, la maman ayant déménagé qu'en 2020 de Pierrefitte s/Loire à Thionne.*

Le CM a été informé :

- *D'une commande de jeux pour le Noël des enfants de l'Accueil de Loisirs.*
- *Que le jury régional du label Cadre de Vie « Villes et Villages Fleuris » a décerné à la commune de Molinet le Label 1 Fleur. Le Jury remettra le diplôme traduisant cette distinction au personnel technique et à l'équipe municipale lors de la Cérémonie de remise du Label Villes et Villages Fleuris, le mardi 15 mars 2022 à l'Hôtel de Région à Lyon. M. Arnoux profite de cette occasion pour proposer l'idée de reprendre le projet « jardin partagé » vers l'écusson (exemple les jardins créés près des thermes à Bourbon Lancy). Les Commissions « Développement Durable » et « Fleurissement » sont invitées à réfléchir sur ce sujet, le 11 janvier 2022 à 14 h.*
- *Que le SDE 03 a transmis en Mairie une étude de travaux pour la dissimulation des réseaux basse tension, télécom et éclairage public au lieu-dit « la Broche ». L'autoroute devrait reverser 1% du montant total des travaux de l'A79 aux communes impactées par celle-ci. Cette tranche de travaux pourrait faire partie de ce dossier de demande de subvention. M. Arnoux propose un état des lieux de l'avancement du projet avec un dossier cohérent lors d'une prochaine réunion avec les élus.*
- *Que l'aire de camping-car devrait être agrandie par la communauté de communes « le Grand Charolais » prochainement suite au projet « contrat Conseil Départemental 03 ».*
- *Du compte-rendu financier du Téléthon 2021 : grâce à tous les participants, la somme de 3 004, 60 € a été remise à l'AFM. Par ailleurs, Mme la Maire souligne que M. Lainé, référent AFM, a annoncé que c'était son dernier Téléthon et qu'il cherche un remplaçant pour coordonner les actions en faveur de l'AFM à Molinet et les environs.*

La Cérémonie des vœux du Maire était initialement prévue le vendredi 7.01.2022 à 18 h 30, salle polyvalente. Mme la Maire demande aux élus de s'exprimer sur le maintien ou non de cette date. « *Quand nous avons fixé cette date, la situation sanitaire n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Trop d'incertitude pèsent sur les semaines à venir pour maintenir ce rendez-vous avec les habitants de la commune* ». Le CM décide en accord avec Mme la Maire que la cérémonie des vœux traditionnelle est annulée, comme nombreuses autres dans les communes voisines. Elle pourrait être remplacée par une petite vidéo de 3 mn qui serait mise sur le site et sur la page Facebook de Molinet.

Avant de clore cette séance, Mme la Maire souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année à l'ensemble des élus du CM et leurs proches, malgré cette période difficile.

A vingt-deux heures et quarante minutes, la séance est levée

Fait à Molinet, le 13.12.2021

Le Maire,
MONDELIN Annie-France



ARNOUX Michel, A1

PRIEUR Nicole, A2
Secrétaire de séance
Pouvoir de vote Ph. Lassot

LASSOT Philippe, A3
Absent excusé

JEHANNO Laurence, A4
Absente excusée

GUINET Gérard, CM

CARVALHEIRO Lucile, CM
Pouvoir de vote L. Jehanno

PIGERON Pierre-Yves, CM

MAGNETTE Valérie, CM
Absente excusée

LALLIAS Gérard, CM

BOURRACHOT Céline, CM
Pouvoir de vote V. Magnette

FOURNAL Jean-Paul, CM

CASSIER Marie-Anne, CM

CUISSINAT Yohan, CM

LAGENESTE Yvette, CM